FORMATION D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES DU GESTIONNAIRE DE TRANSPORT

Titulaire d'une AC en transport routier léger de marchandises E-LEARNING

ACWW17/25

INFORMATIONS GENERALES

LIEU DE FORMATION
FORMALIB
CHALET VILLAGE QUARTIER LAUGIER 97215 RIVIERE SALEE

DURÉE
35 HEURES.

EFFECTIF
1 STAGIAIRES.

TARIF
800,00 €

HORAIRE DE LA FORMATION : 7h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00

DÉCLARATION ACTIVITE / AGREMENTS / RECLAMATION

DECLARATION D'ACTIVITE / AGREMENTS

Déclaration d'activité enregistrée auprès de la Préfecture de la Martinique.

NDA : 02973213197 **/ UAI :** 9720966T

DEAL Martinique : FCO, FIMO, passerelles et attestations de capacité professionnelle groupe léger.
AFTRAL AURA SUD : formations relatives au transport de marchandises dangereuses (ADR).
DEETS Martinique : Titre professionnel Conducteur de transport en commun sur route.

RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, suggestion ou demande d'information, contactez-nous :

Tél.: 0596972364

E-mail: contact@formalibyaftral.com

INFORMATION CERTIFICATION - SI FORMATION CERTIFIANTE

CERTIFICATION PRÉPARÉE

FORMATION D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES DU GESTIONNAIRE DE TRANSPORT Titulaire d'une AC en transport routier léger de marchandises E-LEARNING

SUITES, ÉQUIVALENCES, PASSERELLES & DÉBOUCHÉS

Débouchés : Gestionnaire de transport

Equivalences: Equivalences, passerelles, débouchés : https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/1243

PRÉREQUIS & CONDITIONS D'ACCÈS

PUBLIC CONCERNES ET PRÉREQUIS

Toute personne titulaire d'une attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de marchandises délivrée depuis plus de cinq ans et ne pouvant justifier auprès de la DREAL qu'elle a géré de façon permanente et effective une activité de transport dans les cinq dernières années.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun en dehors des prérequis

1 semaine

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Permettre à toute personne titulaire d'une attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de personnes et qui n'a pas géré une entreprise de transport routier dans les cinq dernières années de suivre un stage d'actualisation de ses connaissances, afin de pouvoir être désignée comme gestionnaire de transport.

MÉTHODES, MOYENS, MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION BLOC DE COMPETENCES

SANCTIONS VISEES / BLOCS DE COMPETENCES

Actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

Attestation de formation
Sans niveau spécifique
Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet

Code RS : 1243
Code Certif Info : 85635

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

FORMALIB met à disposition des stagiaires des moyens techniques adaptés au déroulement de la formation :

4 salles de formation équipées de moyens multimédias ;
1 salle équipée d'un simulateur de conduite ;
3 véhicules du groupe lourd destinés aux mises en situation pratiques : 2 autocars de 12 mètres et 1 véhicule porteur.

Matériel à prévoir par le stagiaire :
Cahier ou feuilles et stylos pour la prise de notes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réalisation d'évaluations avec enregistrement des résultats obtenus
Suivi des modules de formation en ligne justifié par le détail du parcours de formation réalisé
La justification de la réalisation de l'ensemble du parcours de formation à 100% est une condition obligatoire pour la délivrance de l'attestation de fin de formation

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

NOS ENGAGEMENTS

- Assurer un accompagnement personnalisé tout au long du parcours de formation.
- Mettre à disposition des moyens pédagogiques et matériels adaptés aux objectifs de la formation.
- Proposer des formations animées par des formateurs qualifiés et expérimentés.
- Favoriser une pédagogie active, participative et basée sur des mises en situation professionnelles.
- Remettre aux apprenants les supports pédagogiques et la documentation nécessaires au bon déroulement de la formation.
- Évaluer régulièrement les acquis et recueillir la satisfaction des stagiaires dans une démarche d'amélioration continue.

ACCESSIBILITÉ - HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec notre référente Handicap et Santé avant leur entrée en formation afin d'étudier leurs besoins spécifiques et les possibilités d'adaptation du parcours de formation.

Référente Handicap et Santé FORMALIB :
Mme Erika IZEM : erika.izem@formalibyaftral.com

CONTACTS - REFERENTS

Référente Sociale et Mobilité FORMALIB
Mme RAFFIN Kéhila secretariat@formalibyaftral.com

Référente Apprentissage FORMALIB :
Mme IZEM Erika erika.izem@formalibyaftral.com

Pour connaître les possibilités de restauration et d'hébergement à proximité du lieu de formation, veuillez contacter :
Tél. : 0596 97 23 64 **E-mail** : contact@formalibyaftral.com

CONTENU ET DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

1/ Identifier les objectifs et étapes de la formation

2/ Déterminer le cadre règlementaire des transports routiers (10h00)

Actualiser ses connaissances relatives :
A l'identification des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels intervenant en transport de marchandises et leur rôle A l'autorisation d'exercer sous réserve des 4 conditions d'accès à la profession
Aux principaux types de contrats commerciaux ainsi que les droits et les obligations qui en découlent
Aux documents relatifs à l'exécution d'une prestation de transport en transport léger
Aux obligations de l'entreprise en matière d'assurance
A l'identification des agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise et/ou sur route et leurs prérogatives respectives
Aux sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation

3/ Identifier les principes de la règlementation et de la gestion sociale (10h00)
Actualiser ses connaissances relatives :
Aux sources de la réglementation sociale applicable à la profession, à la hiérarchie des différents textes : code du travail, textes législatifs spécifiques, convention collective et les annexes, accords de branche et d'entreprises, règlement intérieur
Aux registres et affichages obligatoires et connaître les risques encourus en cas de non-conformité
Aux règles applicables aux contrats de travail relatifs aux différentes catégories de personnels des entreprises de transport par route (forme des contrats, obligations des parties, conditions et durée du travail, congés payés, rémunération, rupture du contrat, etc.)
Au rôle et au fonctionnement des différentes institutions sociales intervenant dans le secteur du transport par route (syndicats, CSE, inspecteurs du travail médecine du travail, etc.).
4/ Déterminer les règles de sécurité liées à la sécurité en circulation et hors circulation (10h00)
Actualiser ses connaissances relatives :
Aux obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules ;
Aux obligations conventionnelles de formation pour les conducteurs en transport léger
Aux mesures nécessaires pour veiller au respect par les conducteurs des règles en matière de circulation (limitation de vitesse, permis à point…)
Aux obligations de l'entreprise en matière de prévention des risques (document unique d'évaluation des risques professionnels, plan de prévention)
A l'élaboration des consignes de conduite à tenir en cas d'accident pour les salariés et mettre en œuvre des procédures appropriées pour éviter la répétition d'accidents ou d'infractions graves
A l'élaboration des consignes destinées aux conducteurs concernant les risques liés à l'alcoolémie, usage de stupéfiants, prise de médicaments, stress, fatigue, usage du téléphone portable…
Aux différents types d'engins de manutention et de chargement et pouvoir mettre en place des procédés, donner des consignes concernant le chargement et le déchargement des marchandises
5/ Définir les méthodes et outils de gestion financière et commerciale d'une entreprise (8h00)
Actualiser ses connaissances relatives :
Aux différents éléments du prix de revient de son entreprise (coûts fixes, coûts variables, fonds d'exploitation, amortissements, etc.)
Calculer les coûts par véhicule, au kilomètre, au voyage ou à la tonne.
6/ Appréhender les principes du Développement durable (3h00)

Actualiser ses connaissances relatives :
Aux précautions à prendre en cas de garage/atelier intégré : stockage des pneumatiques, des huiles usées, batteries, ….
Aux mesures concernant l'élimination des rejets de produits polluants : eau de lavage des véhicules, fuites d'huile ou de carburant…
A l'engagement des professionnels du transport à réduire les émissions de CO^2 (charte Objectif CO^2).

7/ Bilan

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE